

Claim minier - Agrandissement Pipmuacan 2

22E08

LAC RIVERIN

Légende

Carte des titres miniers

	Statut: S-Suspendu, K-En renvoi
	Y-Proposition de conversion
	D-Terrain visé par une demande de désignation
	E-Éprouvé, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Relégué, B-Abandonné, U-Refusé
	F-A-Fin de pavonnement
	Statut: A-Accepté, D-En demande, S-Suspendu, K-En renvoi
	E-Éprouvé, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Relégué, B-Abandonné, U-Refusé
	Aire de titres en traitement
	Bail d'exploitation en fonds marins (BEF)
	Permis d'exploration minière (PEM)
	Territoire approuvé non désignable
	Centre géométrique du terrain faisant l'objet du claim
	Autorisation de planifier (A-Dans de fin de planification)
	Bail d'exploitation de substances minérales de surface (BES)
	Bail d'extraction
	Autonomie sans bail
	Certificat d'autorisation
	CM (concession minière) ou BM (bail minier)
	BEP (Permis d'exploitation sous forme de bail)

Le chiffre identifie le numéro du site. La lettre dans la partie inférieure gauche identifie la substance extraite et celle dans la partie droite le statut du site d'extraction.

Substance extraite	A) Argile	G) Gravier	O) Dolomite	U) Autre
B) Sable de silice	H) Indolomite	P) Pierre concassée	R) Résidus miniers inertes	X) Caillou
C) Calcaire	I) Inertite	S) Terre pure	T) Sable	
D) Pierre d'imperméabilisation	M) Mica	N) Terre noire		
E) Minerai de silice				

Statut du site d'extraction

O) Ouvert sous conditions	Q) Ouvert
P) Fermé	T) En traitement
N) Non autorisé	

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Territoire réservé à l'État ou soustrait au pavonnement, à la désignation sur carte ou par refus d'une autre loi
- Périmètre d'urbanisation
- Territoire affecté à la viticulture
- Territoire soustrait au pavonnement et à la désignation sur carte par arrêté municipal ou par arrêté provincial pour le pétrole et le gaz naturel (sans permis)
- Territoire ou le droit de planifier ou de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

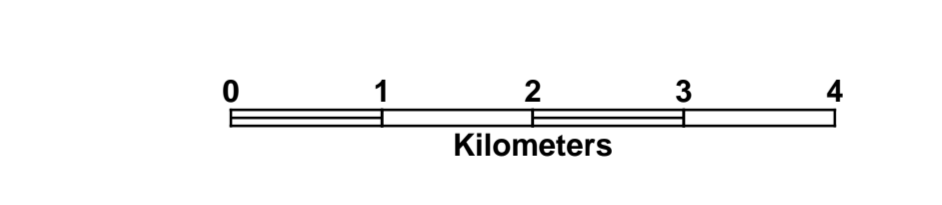
Contrainte mineure

- Territoire où l'existence d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1989 est de 20°N, ouest avec une variation annuelle d'oscillation de 3,3°

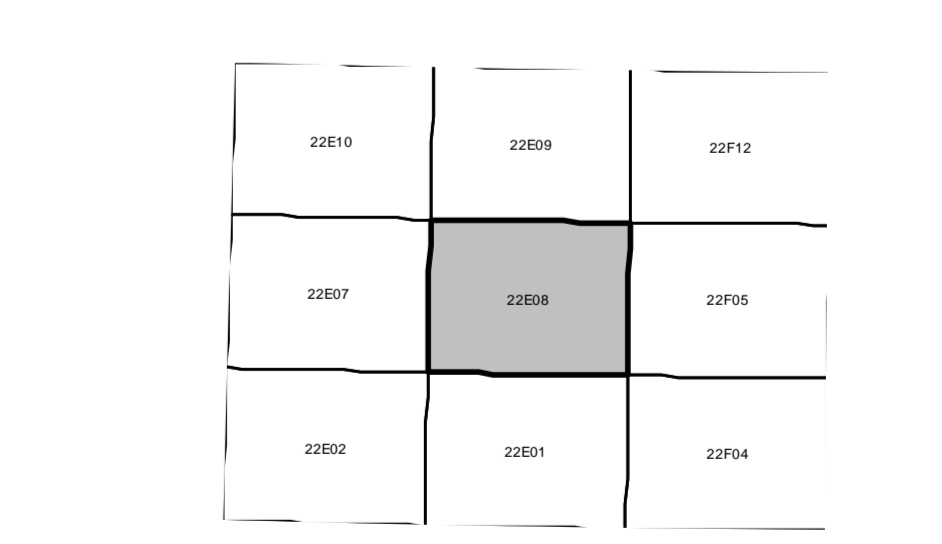
Système de référence géométrique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19

49°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19



AVIS IMPORTANT

Le fond topographique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère des Ressources naturelles et de la Faune décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.



Révisé par la Direction générale de la gestion du milieu minier
<http://gest.mines.gouv.qc.ca>
 La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GESTIM
<http://gestim.mines.gouv.qc.ca/ftp/ges>
 Carte de titres miniers mise à jour le 2012/03/22

